

Outil de diagnostic : la dimension institutionnelle des systèmes de suivi des SRP



Banque Mondiale

PREM Groupe Réduction de la Pauvreté

Les systèmes de suivi de l'exécution des stratégies et des progrès réalisés sont au cœur de la réussite des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP). Cette note présente sous une forme schématique les questions à considérer dans la conception et la mise en œuvre d'un système de suivi de SRP. Cette liste est destinée à générer des informations qui sont propres à chaque pays et permettent de décrire le système courant de suivi des SRP, ainsi que les besoins, les activités et les aptitudes des parties prenantes. En s'attaquant aux problèmes figurant sur cette liste, on devrait être en mesure d'identifier les opportunités, les limites et les options en ce qui concerne la mise en place et le renforcement d'un système réaliste de suivi des SRP. La liste de contrôle est divisée en trois composantes:

Partie I : *contexte et conception institutionnels du système de suivi des SRP* est axée sur la compréhension des principaux organismes et parties prenantes qui participent au suivi des SRP, de la façon dont ils interagissent, ainsi que de leurs intérêts et de leurs aptitudes en ce qui concerne la participation au système de suivi des SRP.

Partie II: *aptitude du système de suivi des SRP à fournir des informations* se concentre sur les activités, les capacités et les ressources des principaux acteurs et organismes intervenant dans l'offre du système de suivi des SRP. L'objectif est de comprendre la capacité du système de fournir les données et les analyses nécessaires pour suivre efficacement la SRP.

Partie III: *demande et utilisation des informations générées par le système de suivi des SRP* — s'intéresse tout particulièrement à l'évaluation des besoins en information des principales parties prenantes, et à la description des processus et des systèmes par le biais desquels les informations de suivi sont utilisées. L'objectif est de comprendre la demande, c'est-à-dire la nécessité des produits de suivi de la SRP, les fins auxquelles ils servent et les mesures visant à encourager leur utilisation.

Cet outil est un extrait du livre:

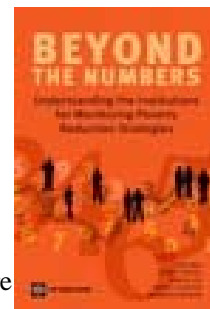
Au-delà des Chiffres : Comprendre les Institutions de Suivi des Stratégies de Réduction de la Pauvreté

(Beyond the Numbers: Understanding the Institutions for Monitoring Poverty Reduction Strategies)

Tara Bedi, Aline Coudouel, Marcus Cox, Markus Goldstein et Nigel Thornton

Banque Mondiale

2006



Au-delà des Chiffres : Comprendre les Institutions de Suivi des Stratégies de Réduction de la Pauvreté tire des leçons sur la conception et le fonctionnement des systèmes de suivi des SRP de l'expérience de 12 pays. Le livre se concentre sur les mécanismes institutionnels des systèmes – les règles et procédures qui lient les différents acteurs et activités de suivi dans un cadre cohérent.

La publication analyse l'expérience de 12 pays en termes d'organisation des activités de suivi et d'utilisation des informations dans les processus décisionnels, un outil de diagnostic, des conseils pour les décideurs, et résume les études pays (Albanie, Bolivie, Guyane, Honduras, République Kirghize, Malawi, Mali, Mauritanie, Nicaragua, Niger, Tanzanie, et Ouganda).

Cette publication peut être commandée sur le site de la Banque Mondiale, à www.worldbank.org/reference/ (taper "Beyond the numbers"). Une version électronique gratuite est disponible à www.worldbank.org/povertymonitoring/. Les traductions en français et espagnol sont aussi disponibles à www.worldbank.org/povertymonitoring

Partie I: Contexte et Conception Institutionnels du Système de Suivi des SRP

Ces questions se concentrent sur la conception du système de suivi des SRP existant et sur son contexte institutionnel.

1 Processus de conception du système de suivi des SRP

- Existe-t-il une stratégie ou un plan cadre unique de suivi de la SRP ? Quel est son statut ? Est-il mis en œuvre ?
- Le processus de conception prévoyait-il un diagnostic des dispositifs existants ? Existait-il déjà des systèmes ? Ont-ils été incorporés dans le système de suivi des SRP ?
- Les parties prenantes au processus relatif au système de suivi des SRP ont-elles été identifiées ?
- Les parties prenantes, notamment les institutions, ont-elles été consultées au sujet de leurs besoins ? Leurs intérêts ont-ils été pris en compte par le système ?
- Le processus de conception prévoyait-il un diagnostic des besoins en données et des sources existantes de données ? Comment celui-ci a-t-il été incorporé dans le système ?
- Le processus de conception était-il participatif ?

2 Direction institutionnelle

- Existe-t-il un engagement politique et un appui envers le système de suivi des SRP ? Y a-t-il des promoteurs qui défendent activement la cause d'un système commun de suivi dans l'ensemble de l'administration ?
- Quel est l'organisme qui anime conception, coordination et mise en œuvre du système de suivi des SRP ?
- L'organisme d'encadrement retenu est-il propice pour inciter les acteurs à participer au système de suivi ?
- L'organisme responsable joue-t-il efficacement son rôle ?

3 Coordination

Mécanismes de coordination

- Quels sont les mécanismes - comités ou groupes de travail - qui ont été établis pour faciliter la coordination entre les parties prenantes ? Leur composition est-elle stable ?
- Les parties prenantes sont-elles représentées à un niveau approprié pour refléter et assurer leur engagement ? La charge supportée par les participants est-elle excessive ?
- Existe-t-il un secrétariat qui fonctionne ?
- Les réunions sont-elles organisées de façon à appuyer la coordination ?
- Le flux des informations est-il adéquat pour appuyer la coordination ?

Supervision

- Existe-t-il un organisme de haut niveau capable d'assurer la supervision et d'encourager l'observation des procédures au sein de l'administration publique ?
- Quel est le degré d'activité de cet organisme ?

Liaison avec les administrations locales

- Le cas échéant, les administrations locales sont-elles représentées dans le mécanisme de coordination du système de suivi des SRP ?
- Les collectivités territoriales participent-elles activement au système ? Les mesures incitatives favorisent-elles ou brident-elles l'efficacité de la coordination ?
- Le système est-il trop complexe par rapport aux capacités des collectivités territoriales ?

Liaison avec les ministères sectoriels

- Comment fonctionne la liaison avec les ministères sectoriels et les autres organismes ? Comment le système est-il lié aux dispositifs de suivi des ministères sectoriels ?
- Les ministères sectoriels prennent-ils au sérieux la fonction de liaison ? Participent-ils activement au système de suivi ? Quelles sont les mesures incitatives qui favorisent ou brident l'efficacité de la coordination ?
- L'exigence de suivi est-elle inscrite dans les budgets, organigrammes et descriptions de poste des ministères ?
- Le cadre institutionnel du système est-il trop complexe par rapport aux capacités des ministères sectoriels ?

Liaison avec la société civile

- La société civile participe-t-elle activement aux groupes de travail et comités du système ? Quelles sont les mesures incitatives qui favorisent ou brident sa participation ?
- La société civile est-elle représentée de façon appropriée ? Qui choisit les représentants de la société civile ?
- Les organisations de la société civile ont-elles été consultées au sujet des rôles qu'elles souhaiteraient jouer ? Sont-elles capables de remplir ces rôles ?

Liaison avec les partenaires de développement

- Les partenaires de développement offrent-ils des incitations aux organismes publics afin qu'ils utilisent les informations de suivi de la SRP ?
- Les partenaires de développement utilisent-ils le système de suivi des SRP ?
- Les partenaires de développement appuient-ils ou évincent-ils les mécanismes nationaux ? Les partenaires de développement contribuent-ils à un sentiment de territorialité et découragent-ils la coordination ?
- Les partenaires de développement coordonnent-ils leur demande en données de suivi ? Comment cela affecte le fonctionnement du système de suivi des SRP et sur le rendement des acteurs qui y interviennent ?

4 Législation et réglementation

- Les responsabilités des divers acteurs sont-elles clairement définies ? Cette définition est-elle appuyée par un cadre juridique ? Ce cadre a-t-il été mis en œuvre ?
- L'organisme responsable de l'encadrement au sein du système de suivi des SRP est-il explicitement chargé de la diffusion des produits du système ?
- Existe-t-il une législation nationale sur l'accès et la diffusion des données ? Incite-t-elle à une large diffusion ? Les producteurs sont-ils effectivement tenus de mettre leurs données à la disposition des utilisateurs ?

5 Produits et liens avec les processus de prise de décision

- Les produits du système sont-ils conçus en pensant à leur utilisation pour la prise de décision ? Les points d'entrée des produits du système ont-ils été identifiés ?
- Existe-t-il des mécanismes de consultation des utilisateurs sur les produits, besoins et priorités ? Comment cela influence-t-il le fonctionnement du système ?
- Quels sont les liens institutionnels entre le système de suivi des SRP et les processus de prise de décision ? Les

produits sont-ils générés à temps pour influencer sur des événements (tels que la préparation du budget ou les audiences parlementaires) ?

- Existe-t-il des exemples d'utilisation des informations du système de suivi des SRP par le gouvernement? Les informations de suivi circulent-elles au-delà de l'administration et stimulent-elles les débats publics ?

6 Statistiques nationales

- Existe-t-il un système statistique national qui fonctionne et permet la coordination des producteurs de données et

l'établissement de normes et principes communs?

Existent-ils une institution nationale de statistiques et un cadre national de statistiques ?

- Quel est le degré d'intégration et de cohérence du système de suivi des SRP et du système statistique? Y a-t-il des chevauchements, rivalités et conflits potentiels ?
- Quel rôle l'institution nationale de statistiques joue-t-elle dans le système de suivi des SRP - définition des normes, assistance technique, renforcement des capacités ?

Partie II: Aptitude du Système de Suivi des SRP

Cette section se concentre, sur l'aptitude du système de suivi des SRP à fournir des données et effectuer les analyses dont les utilisateurs ont besoin et sur la capacité du cadre réglementaire à fournir les ressources adéquates pour les processus de suivi.

1 Capacité de production des données

Les données pertinentes pour l'élaboration et le suivi des SRP sont-elles en général disponibles ? Présentent-elles des lacunes dans des secteurs précis ? Où se trouvent ces lacunes ?

Pour chaque type de données, y compris celles qui manquent ou sont de faible qualité, les questions suivantes peuvent aider à caractériser l'organisme qui génère ou devrait générer les données (voir aussi les ressources en fin du document).

Ces organismes seront typiquement l'institution nationale de statistiques, ministère des Finances, ministère du Plan, banque centrale, ministères sectoriels, administrations et organismes locaux, partenaires de développement et société civile.

Définition

Comment les activités de collecte et de traitement des données de l'organisme sont-elles déterminées ? Les utilisateurs et spécialistes sont-ils consultés au sujet des problèmes, lacunes, besoins émergents et priorités ? Ces consultations influent-elles sur le processus de collecte et compilation des données et sur le programme de travail ?

Sources

Quelles sont les principales sources des données ? Les archives administratives ? Les budgets ? Le recensement de la population ? Les enquêtes auprès des ménages ? Autres ? Qui est responsable de la collecte et de la compilation des données ?

Pertinence

Quelle est la fréquence ou périodicité des données (mensuelle, trimestrielle, annuelle) ? Quelle est le délai entre la collecte, la diffusion et l'utilisation des données ? Ce délai est-il trop long et limite-t-il l'utilisation des données pour la prise de décision ? Quel est le niveau de désagrégation disponible (géographie, sexe, statut socio-économique) ?

Normes

Les processus et les procédures de compilation des données sont-ils conformes aux normes professionnelles et déontologiques ? Un organisme, tel que l'institution nationale de statistiques, est-il chargé de l'application des normes ? Remplit-il efficacement ce rôle ? Les données sont-elles cohérentes sur le plan interne et avec les autres ensembles de données ? Des processus ont-ils été mis en place pour vérifier l'exactitude et la fiabilité des données ? Lorsque des écarts sont découverts, font-ils l'objet d'une enquête ?

Coordination

Les activités de collecte de données de l'organisme, sa plate-forme technique, ses normes et ses définitions sont-elles coordonnées avec les autres activités du système de suivi des SRP ? Plus précisément, comment le système de suivi des SRP est-il lié aux unités de suivi et aux autres dispositifs des ministères sectoriels ? Aux organismes locaux ? Existe-t-il des problèmes d'incompatibilité (divergences au niveau des définitions, des systèmes, de la couverture géographique, etc.) ?

Main-d'œuvre

L'organisme a-t-il une unité chargée tout particulièrement du suivi ? Quelle est la capacité de l'organisme ou de son unité de suivi, du point de vue de l'effectif et des qualifications du personnel ? Du point de vue du roulement du personnel ? La charge liée au suivi est-elle excessive par rapport à la capacité de l'organisme ou de l'unité de suivi ?

Ressources

Quelles ressources, y compris les infrastructures physiques, sont-elles disponibles pour la collecte et la compilation des données de suivi ? Dans quelle mesure la collecte des données est-elle financée par des partenaires de développement externes ? Dans quelle mesure ces fonds sont-ils durables et prévisibles ?

Diffusion

Les données sont-elles compréhensibles et présentées clairement ? Les processus et procédures de compilation des données sont-ils transparents ? Les données sont-elles publiées ou autrement accessibles au public ? Sous quelles formes sont-elles disponibles ? Comment sont-elles diffusées ?

En ce qui concerne les données relatives aux dépenses publiques

Des systèmes ont-ils été mis en place pour suivre les dépenses liées à la réduction de la pauvreté ? Comment le système de suivi des SRP est-il lié à la mise au point des systèmes de budgétisation et de gestion des dépenses publiques ? S'il n'existe pas de données exactes sur les dépenses, recourt-on à d'autres moyens pour assurer le suivi des dépenses (tels que les enquêtes sur le suivi des dépenses publiques et les examens des dépenses publiques) ?

Pour ce qui est des données des administrations régionales

Quels rôles les gouvernements et les organismes centraux et infranationaux jouent-ils dans le suivi des services décentralisés ? Quel genre de données chaque acteur collecte-t-il ? Comment les données sont-elles agrégées et analysées ? Qui assure ces fonctions ? Existe-t-il plusieurs systèmes de suivi et d'établissement de rapports ? Ces systèmes sont-ils compatibles ? Y a-t-il des incitations à fausser les données ?

2 Capacité d'analyse

- Quels sont les organismes et unités en charge de l'analyse des informations de suivi (ministère des Finances et/ou du Plan, administrations et organismes locaux, ministères sectoriels, banque centrale, institut de statistiques, société civile, partenaires de développement, universités, etc.) ?
- Quelles sont leurs capacités ? Comment sont-ils financés ? Les organismes et les unités gouvernementaux reçoivent-ils des mandats clairs et des ressources ? Quel est la fiabilité du financement de ces organismes/unités ?
- Comment le programme de travail de ces organismes et unités est-il déterminé ? Existe-t-il un mécanisme pour définir ces activités au vu des besoins des utilisateurs ?
- Quelle est la qualité de ces activités ? Les analystes sont-ils considérés objectifs ? Quel est le niveau de la demande des produits du travail des analystes ?
- Les analystes peuvent-ils communiquer effectivement leurs analyses aux utilisateurs sous un format adapté ?
- Quels sont les analyses (régulières ou ponctuelles) qui ont été effectivement générées ? Suffisent-elles à satisfaire les besoins des utilisateurs ? Quelles sont les lacunes ?

3 Capacité d'évaluation

- Quelles sont les exigences et procédures pour l'évaluation des programmes de la SRP ? Les informations du système de suivi servent-elles à appuyer les évaluations ?
- Quels types d'évaluations sont effectuées - suivi des dépenses, suivi et évaluation participatifs, examens rapides, évaluations d'impacts, audits ? Quelle est la fréquence des évaluations ? Quelle est leur qualité ?
- Quels sont les principaux acteurs qui effectuent ou commandent les évaluations ? Ces évaluations sont-elles effectuées à l'initiative de l'acteur ou organisme ? Les ministères effectuent-ils ou commandent-ils des évaluations de leur propre performance ?
- Les évaluations commandées par les partenaires de développement sont-ils la principale source de ce type d'activité dans le pays ? Ces évaluations sont-elles effectuées avec le gouvernement et de quelle manière ?
- Le gouvernement commande-t-il des évaluations à la société civile - universités et groupes de recherche ? À l'occasion de ces évaluations, la société civile conseille-t-elle le gouvernement en matière de politique ?
- Les constatations des évaluations font-elles l'objet de rapport s ? À qui sont-ils soumis - parlement, partenaires de développement ? Comment sont-ils diffusés ?

4 Produits et diffusion

Les questions ci-après sont liées aux questions de la section sur le « Contexte et conception institutionnels du système », qui portaient sur le choix des produits et les liens entre les processus de production et de prise de décision. Les questions suivantes sont centrées sur les produits eux-mêmes.

- Existe-t-il un catalogue des produits ? Contient-il toutes les données et tous les produits de l'analyse ? Est-il généralement disponible et régulièrement actualisé ?
- Existe-t-il un calendrier de publication des produits ? Fait-il l'objet d'une publicité ?

- Les produits sont-ils diffusés simultanément auprès de toutes les parties intéressées ? Tous les utilisateurs jouissent-ils d'un accès égal à ces produits ?
- Les sources, les méthodes et les procédures relatives à la génération des produits sont-elles publiées et accessibles à tous les utilisateurs ?
- Les produits sont-ils mis — sous divers formats — à la disposition des utilisateurs ayant différents niveaux de maîtrise des sujets couverts, différents besoins du point de vue du degré de détail de l'information, etc. ?
- Existe-t-il une stratégie de diffusion ? Une stratégie de communication ? Des acteurs précis du système de suivi sont-ils chargés de ces activités ?
- Existe-t-il des systèmes permettant de tenir à jour et de diffuser les informations ? Ces systèmes sont-ils faciles d'accès ?

5 Financement et renforcement des capacités

- Des ressources budgétaires précises sont-elles affectées au suivi de la SRP ? En faveur des activités essentielles (comme les services du secrétariat) ? En faveur des diverses composantes (par exemple les ministères sectoriels, les universités, etc.) ? Ces ressources sont-elles suffisantes, et le financement est-il prévisible et durable ?
- L'exploitation durable des systèmes de données bénéficie-t-elle d'un financement ?
- Existe-t-il un programme ou un plan global de renforcement des capacités ? Identifie-t-il les besoins et les lacunes ? Un ordre de priorité y est-il clairement établi ? Ses coûts sont-ils évalués, et est-il financé ?
- Les partenaires de développement sont-ils les principaux bailleurs de fonds pour ces activités ? Quelles sont leurs tendances en matière de financement ? Dans quelle mesure leur financement est-il durable et prévisible ? Appuient-ils l'ensemble du système ou uniquement quelques activités entreprises par certains acteurs ? Le gouvernement guide-t-il les partenaires de développement pour leur appui au renforcement des capacités ?
- Les partenaires de développement assistent-ils techniquement dans la conception et le renforcement du système de suivi des SRP ? Le pays bénéficie-t-il d'un transfert de compétences grâce à cette assistance ?
- Des efforts substantiels de renforcement des capacités sont-ils actuellement déployés dans le domaine du suivi, de l'analyse et de l'évaluation dans le pays ? Sont-ils directement liés au système de suivi des SRP ? Sont-ils fournis aux niveaux national, sectoriel ou des projets ?
- Dans quelle mesure les efforts de renforcement des capacités et l'aptitude à retenir les capacités créées sont-ils durables à moyen et à long termes ?
- L'organisme d'encadrement du système de suivi des SRP possède-t-il les infrastructures physiques nécessaires pour mettre en œuvre le système ? Sinon, dispose-t-il d'un plan et de ressources pour acquérir ces infrastructures ?
- Dans quelle mesure les universités et les autres institutions de formation du pays sont-elles capables d'assurer la formation des divers acteurs du système de suivi de la SRP dans les domaines de la collecte de données, du suivi, de l'analyse et de l'évaluation ?

Partie III: Demande et Utilisation des Informations du Système de Suivi des SRP

Cette section examine si les objectifs du système de suivi des SRP sont clairement définis, les besoins des parties prenantes clairement compris, et comment les produits du système sont utilisés et intégrés au sein de l'administration et au-delà.

3.1 Stratégie de réduction de la pauvreté

- Quels sont les types de données nécessaires pour les indicateurs de la SRP ?
- Quelle appréciation portez-vous sur la performance de la SRP, dans son traitement des indicateurs ?
 - a. les indicateurs sont adaptés aux objectifs de la SRP
 - b. ils sont cohérents avec les priorités de la SRP
 - c. ils sont suffisants pour évaluer la performance
 - d. ils sont clairement définis
 - e. ils sont accessibles à un coût raisonnable
 - f. ils peuvent être validés de façon indépendante
 - g. ils sont d'une application limitée dans le temps

3.2 Budget et planification

- Les organismes sont-ils tenus de présenter des informations de suivi à l'appui de leurs propositions de budget et de cadre de dépenses à moyen terme ? Y a-t-il des incitations pouvant nuire à la qualité des données ?
- Le ministère des Finances dialogue-t-il avec les ministères sectoriels afin de les amener à baser leurs choix politiques sur des informations relatives à la performance ? Si oui, quels sont les types d'informations requises lors de la soumission des propositions de budget ?
 - a. des informations rétrospectives et prospectives sur les dépenses du ministère
 - b. des informations sur les produits du ministère
 - c. des informations sur les résultats et impacts sectoriels
 - d. les résultats des évaluations et des examens officiels
- Un organisme distinct est-il chargé de la planification? Si oui, quels types d'informations exige-t-il dans les propositions sectorielles?
 - a. des informations rétrospectives et prospectives sur les dépenses du ministère
 - b. des informations sur les produits du ministère
 - c. des informations sur les résultats et impacts sectoriels
 - d. les résultats des évaluations et des examens officiels

3.3 Administrations et organismes locaux

- Existe-t-il des signes d'une demande de données de suivi et d'évaluation émanant des administrations et organismes locaux ? Quels types de données sont demandés ou intéresseraient ces administrations et organismes locaux ?
- Le système de suivi des SRP fait-il des observations sur les données locales et assure-t-il l'acheminement des informations aux administrations et fournisseurs de données locaux ? Quelle est la stratégie de diffusion ?
- Ces informations sont-elles utilisées au niveau local (par exemple dans le cadre d'un système d'encouragement à améliorer la performance des prestataires de services) ?
- Les calendrier et formats des produits fournis aux administrations et organismes locaux sont-ils adaptés à leurs besoins ?

3.4 Ministères d'exécution

- Les ministères sectoriels utilisent-ils les informations pour leur planification et gestion ? Les données sont-elles utilisées pour guider les politiques sectorielles ?
- Les ministères sectoriels ont-ils la capacité de générer de telles informations ? Disposent-ils de stratégies pour diffuser les informations de suivi au sein de leur secteur ? La qualité des données constitue-t-elle un problème ?
- Les ministères sectoriels utilisent-ils le système de suivi des SRP ? Des informations des autres organismes ? Les calendrier et formats des produits du système de suivi sont-ils adaptés aux besoins des ministères ?
- Les ministères sectoriels communiquent-ils leurs besoins aux responsables du système ?

3.5 Parlement

- Le système de suivi des SRP contient-il une stratégie de diffusion auprès du parlement ? conçoit-il le parlement comme un utilisateur de ces produits ? Les calendrier et formats des produits sont-ils adaptés à ses besoins ?
- À quelles fins le parlement utilise-t-il les informations fournies par le système de suivi - audiences officielles des comités parlementaires, autres manières ?
- Le parlement communique-t-il ses besoins en données de façon officieuse ou officielle, au moyen d'une loi exigeant des informations précises ?
- Le parlement a-t-il la capacité nécessaire pour utiliser efficacement les informations de suivi ?

3.6 Partenaires de développement

- Quelles sont les exigences en matière de suivi des partenaires de développement ?
- Les partenaires de développement utilisent-ils le système de suivi des SRP pour satisfaire leurs propres besoins de suivi? Quels autres mécanismes utilisent-ils - autres systèmes de suivi, systèmes internes, etc. ?
- Les partenaires de développement sont-ils la principale source de demande de suivi/évaluation dans le pays ? Est-ce parce que les capacités nationales ne peuvent satisfaire que les besoins des partenaires (et non ceux des clients nationaux) ou à cause d'une faible demande nationale ?
- Quel est l'impact de la demande des partenaires sur les organismes producteurs de données et informations ?
- Les partenaires coordonnent-ils leurs demandes ?

3.7 La société civile

- La société civile - médias, ONG, universités, entités de recherche - fait-elle pressions sur le gouvernement pour la publication d'informations sur la performance des pouvoirs publics en matière de réduction de la pauvreté ?
- Le système de suivi des SRP a-t-il une stratégie de diffusion auprès du grand public ? Les produits sont-ils adaptés aux besoins du public ?
- Les informations relatives au suivi et à l'évaluation font-elles l'objet d'une large diffusion dans les médias ?
- La société civile communique-t-elle de façon officielle ses besoins en données au système de suivi des SRP ?

Ressources sur l'approche des Stratégies de Réduction de la Pauvreté

SRP. Le site SRP présente les documents des pays, le recueil de références sur les SRP, des documents sur les politiques, des revues de mise en œuvre, des guides, du matériel de formation, et informations sur les ressources disponibles. Voir www.worldbank.org/prsp.

Analyse de la Pauvreté. L'analyse de la pauvreté est une étape clef dans la formulation des SRP. Le site présente les techniques pour la mesure et l'analyse de la pauvreté. Voir www.worldbank.org/povertyanalysis.

Cartes de Pauvreté. Des données sur la pauvreté au niveau local sont essentielles pour l'allocation des ressources et la formulation des politiques. Ce site offre des informations sur les cartes de pauvreté et leur utilisation. Voir www.worldbank.org/povertymap

Analyse de l'impact social et sur la pauvreté (PSIA). L'analyse distributionnelle de l'impact des réformes sur le bien-être de différents groupes, en particulier les pauvres et vulnérables, promeut des choix politiques éclairés et le débat public. Voir www.worldbank.org/psia.

Suivi de la Pauvreté. Le suivi de la pauvreté consiste à observer les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, et est un élément essentiel des SRP. Voir www.worldbank.org/povertymonitoring.

Evaluation d'Impact. L'évaluation d'impact se concentre sur les changements en termes de bien-être qui peuvent être attribués à un projet ou programme particulier. Le site offre des ressources pour évaluer les interventions et améliorer leur efficacité. Voir www.worldbank.org/impactevaluation.

SRP et budget. Le site sur les dépenses publiques et les SRP présente des informations et conseils sur le rôle des systèmes budgétaires dans la mise en œuvre des SRP. Voir www.worldbank.org/poverty-pubspending.

Croissance pro-pauvres et inégalité. Ce site offre une introduction sur l'influence de la croissance et des changements en termes d'inégalité sur la réduction de la pauvreté et des outils pour mieux analyser ces liens. Voir www.worldbank.org/propoorgrowth.

Emploi et croissance partagée. L'emploi est l'un des principaux liens entre la croissance et la réduction de la pauvreté. Ce site propose des ressources sur les stratégies focalisées sur l'emploi pour une croissance partagée un niveau des pays. Voir www.worldbank.org/employment

Immigration et développement. L'immigration a une place croissante dans les travaux analytiques et opérationnels de la Banque Mondiale. Ce site offre des ressources pour mieux aborder l'immigration et les flux monétaires associés. Voir www.worldbank.org/migration.

Ressources sur les Systèmes Statistiques et de Données

Le groupe de la Banque Mondiale sur les Données fournit des statistiques nationales et internationales et aide les pays à améliorer leur capacité à produire et utiliser les statistiques. Voir www.worldbank.org/data

Le *Cadre d'Evaluation de la Qualité des Données* aide à évaluer les programmes de statistiques et les organismes producteurs de données pour renforcer de leurs capacités. Voir, www.imf.org/external/np/sta/dsbb/2001/supp.htm.

Le *Système Général de Diffusion des Données* est un cadre macroéconomique et social de développement des

statistiques et de renforcement des capacités. Voir, <http://dsbb.imf.org/Applications/web/gdds/gddshome/>.

Le *Guide pour l'Elaboration d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique* facilite le développement de stratégies pour renforcer les capacités statistiques. Voir, <http://www.paris21.org/>.

Les *Indicateurs de Renforcement de Capacité Statistique* donnent une vue d'ensemble de la capacité et des besoins statistiques, et des éléments de renforcement des capacités. Voir, <http://www.paris21.org/documents/1024.pdf>.

PREM

Réduction de la Pauvreté et Gestion Economique
Groupe de Réduction de la Pauvreté
La Banque Mondiale
www.worldbank.org/poverty